

Nos objectifs

objectifs

- Ouverture en septembre 2009. Accueil des jeunes après avoir récolté les fonds, acheté le bâtiment, aménagé les lieux, engagé les éducateurs...
- Reconnaissance et subsidiation. Un véritable combat est mené au niveau politique et des médias pour que ce type de projet soit reconnu et subsidié.

Votre soutien

soutien

- Donner du temps, partager vos compétences, comme membre sympathisant, bénévole régulier, parrain d'un jeune ... cadre et modalités à définir.
- Nous communiquer vos contacts. Vous connaissez des fondations, des donateurs et/ou des mécènes potentiels ; des journalistes, des politiciens sensibles à cette cause.

Si vous souhaitez des détails,

les dossiers spécifiques suivants sont disponibles:

détails

- Projet pédagogique
- Lettres de soutiens à l'asbl Les Pilotis
- Dossier de presse «Manque de places»

Nous contacter

Les Pilotis asbl

contact

- Siège social : 19, Rue de la Place
5031 Grand-Leez
Charles Thibaut : Tél. : 081/21 51 87
ou 0497/61 56 38
- Bernard Riat : Tél./Fax : 02/768 24 59
ou 0475/22 42 66
- Courriel : les-pilotis@skynet.be
- Site Internet : www.les-pilotis.be

Faire un don

dons

- Parrainer le projet sous forme d'un ordre permanent, de versements ponctuels ou de legs.
- Déduction fiscale à partir de 30€/an (art.104.CIR)
La Fondation Roi Baudouin apporte sa collaboration au projet :
Compte N° 000-0000004-04
avec la mention: L82047 - Les Pilotis asbl
- Sans déduction fiscale.
Banque Triodos : asbl Les Pilotis
Compte N° 523-0802252-40

Les Pilotis asbl
LES PILOTIS

Les Pilotis asbl
LES PILOTIS

Création de maisons de Vie et d'hébergement
adaptées aux personnes handicapées mentales adultes
de grande dépendance.

sécurité
solidarité
intégration
avenir
esprit de famille
autonomie
pour la vie

Pour qui?

- Petite unité de 4 à 5 personnes adultes handicapées mentales.
- La priorité est donnée aux personnes de grande dépendance qui nécessitent une présence quasi continue pour réaliser les actes de la vie de tous les jours et qui ont besoin d'un cadre rassurant.

Pourquoi?

- Manque chronique de lieux d'hébergement pour ce public à Bruxelles et en Wallonie.
- Moratoire imposé par les pouvoirs subsidiaires et sous-financement dû à un manque d'anticipation de l'augmentation pourtant prévue des besoins.
- Création de petites structures inscrites dans le courant actuel de désinstitutionnalisation, qui offre une prise en charge mieux adaptée à ces besoins.

Maison d'hébergement et lieu de Vie

- En semaine pour un accueil et une prise en charge au retour du centre de jour jusqu'au lendemain matin. Les résidents seront parallèlement inscrits dans un centre de jour ou occupationnel.
- Un week-end par mois avec une prise en charge globale.

Philosophie

Esprit de famille nombreuse

- Pour que les personnes handicapées puissent elles aussi vivre dans un lieu à taille humaine.
- Pour créer et garder un réseau relationnel entre les personnes handicapées, les référents de la maison, des centres de jours et la famille.

Respect des besoins individuels et projet communautaire.

- Elaborer et concrétiser un projet personnel individualisé.
- Développer l'apprentissage à la vie communautaire.
- Adapter le projet aux besoins des résidents.

Intégration réciproque

- Intégrer cette petite communauté à la vie du quartier par une sensibilisation du voisinage, des commerçants ...
- Organiser des activités dans la maison pour qu'elle devienne aussi un lieu de rencontre.
- Proposer à la location, selon l'espace disponible, des studios ou chambres, pour enrichir cette communauté.

Projet alternatif à l'institution

projet..

Ces 10 dernières années, certains pays comme le Canada, la Suède et la Hollande remplacent leurs institutions par des habitations familiales intégrées au cœur de la ville ou d'un quartier. Nous souhaitons encourager ce modèle en Belgique au travers de notre projet et susciter la multiplication d'initiatives similaires.

Nos besoins

nos besoins

Un lieu de Vie

- Grande maison entourée d'un espace vert sécurisé, situé dans un quartier vivant.
- Acquisition de la maison estimée à 700 000 €.
- Transformation estimée à 200 000 €.

Un cadre de qualité

- L'engagement d'éducateurs et d'un responsable de maison.
- Une couverture des frais de fonctionnement par l'asbl, estimés à 150 000 €/an, pour compléter la contribution des jeunes bénéficiaires via leurs allocations.
- Une reconnaissance par la région et une subsidiation.